

contenu du message

de : [REDACTED]
à : enqueteublique.vendee3@orange.fr
date : 17/10/18 11:02
objet : Enquête publique Parc éolien des Mazières
pièce(s) jointe(s) : 1 fichier(s) CHALIGNY do...doc (927.79 ko)

Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je suis désolé d'apprendre que la France continue d'errer dans le développement des éoliennes, et que le Parc éolien des Mazières envisage de s'étendre.
Savez-vous que l'éolien a un bilan carbone négatif, Jean-Marc Jancovici (polytechnicien), directeur associé de Carbon 4, l'explique parfaitement devant l'Ademe : <https://www.youtube.com/watch?v=jCOliJnuB2U>
Existe-t-il un bilan carbone de l'installation du parc éolien des Mazières, au présent, au futur avec votre extension ? Je ne crois pas !
Quand le vent s'arrête, est-ce le charbon, le pétrole ou le gaz qui prend le relais de la production électrique en Vendée, grâce à l'interconnexion, et d'où proviendra cette électricité d'autant que Cordemais la plus proche centrale à charbon est maintenant fermée. Ainsi ajoute-t-on au bilan carbone défavorable de cet extension des Mazières, un déficit carbone et aussi commercial et financier pour notre pays.
Du point de vue de l'intérêt général, c'est négatif.
Du point de vue des intérêts particuliers, là, on comprend mieux. Un opérateur qui va faire de l'argent sur le dos des déficits publics et une ou des communes d'accueil du parc des Mazières qui vont améliorer leurs finances au détriment de la communauté tout entière.
Je connais le jardin de Chaligny, je suis venu le visiter avec des groupes français et étrangers, lorsque j'étais Président des Parcs et Jardins des Pays de la Loire (pendant 7 ans).
Deux jardins sortent du lot en Vendée (ils ont le niveau international) et méritent de venir de loin avec des groupes.
Quand vous avez deux jardins de ce niveau-là, à moins de 10 kms, l'un de l'autre, vous en faites un le matin, l'autre l'après-midi, avec votre car de 50 personnes et le restaurant du coin en profite.
Une dizaine de car par an font le déplacement, peut-être plus ?
Réfléchissons à l'économie perdue pour Chaligny quand le jardin de Chaligny aura été abîmée par des perspectives détériorées. Le jardin de William Christie y perdra des visiteurs aussi.
Vraiment, je suis contre le projet des Mazières qui traduit une méconnaissance,
- et du bilan carbone des éoliennes, contraire aux objectifs du sommet de Paris de la Cop 21,
- et des faiblesses du système électrique (l'électricité ne se stocke pas ou à un prix prohibitif et ni l'hydraulique, ni le nucléaire ne peuvent le compenser aux heures de pointe)
- et de l'intérêt général
Merci d'en tenir compte
Bien cordialement
Etienne de Quatrebarbes

Non au projet de parc éolien des Marzières !

Plaidoyer en faveur de la protection de quatre Monuments Historiques :

Logis de Chaligny - Logis de la Chevallerie - Château de Bessay - Logis de la Popelinière

- Le parc éolien des Marzières comporterait huit éoliennes, d'une hauteur de pales de 90 m. Contrairement aux assertions du promoteur, ce projet occasionnerait une covisibilité désastreuse de ce parc éolien dans le paysage immédiat de quatre sites protégés au titre des Monuments Historiques. L'harmonie unique de leur site risque d'être gravement compromise par l'émergence d'éoliennes visibles depuis de multiples emplacements.

- Le logis de Chaligny à Sainte Pexine est l'un des logis vendéens les plus authentiques et les plus représentatifs des logis de la Renaissance en Vendée, comme en témoigne sa position pilote à l'exposition des maquettes au Musée de la Chabotterie. Il est situé dans un **environnement encore préservé.** Classé à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1989, acquis en 1991 dans un état précaire, il a fait l'objet de **travaux de restauration très importants étalés sur 25 années sous la conduite des architectes des Bâtiments de France.**

Cette **restauration unanimement reconnue et appréciée** a été saluée par de nombreuses récompenses :

Le logis a reçu trois prix : **deux prix de restauration** (Vieilles Maisons Françaises en 1997, Association Culturelle du Pays Mareuillais en 2000), **et un prix de création artistique** Vieilles Maisons Françaises en 2002.

Les jardins, entièrement recréés, sont **ouverts au public** depuis 2001 et ont obtenu en 2007 **le label Jardin Remarquable** octroyé par le **Ministère de la Culture et de la Communication.**

Ces jardins **figurent parmi les plus beaux de Vendée** et attirent 10 000 visiteurs chaque année qui viennent s'imprégner de la sérénité des lieux.

Des concerts de plein air y sont donnés. Au mois de septembre **les Rencontres du Patrimoine et de la Création** où participent **120 exposants artisans du Patrimoine** ont attiré depuis six ans jusqu'à 5000 personnes. Les médias relaient largement cette manifestation considérée comme la **plus importante de la Région dans ce domaine.**

- Ce projet serait une atteinte grave au tourisme du Sud Vendée Littoral.

- Les éoliennes sont incompatibles avec les Monuments Historiques.

Je m'élève contre la dégradation des sites des Logis de Chaligny, de la Chevallerie, du Château de Bessay et du logis de la Popelinière et me prononce de la façon la plus défavorable contre ce projet.

Merci de votre attention et de votre compréhension.

Nom :

Adresse :